



OUI, UN AUTRE SAINT-GILLES EST POSSIBLE !

LES DIX PRIORITES DES FDF POUR SAINT-GILLES

1. Améliorer l'accueil dans les services communaux, la bonne gouvernance et une vraie participation à la vie communale

- Garantir la **neutralité des services publics** en veillant à ce que les personnes assumant une mission de service public ne puissent, dans l'exercice de leurs fonctions, affirmer de manière ostentatoire aucune appartenance religieuse, philosophique ou politique ou porter des signes convictionnels ;
- **Former le personnel à la diversité**, gestion des conflits, bilinguisme des services, orientation vers les services appropriés ;
- **Elargir les plages horaires** des services communaux pour les personnes qui travaillent (actuellement certains services sont seulement accessibles le mardi après-midi jusqu'à 18h) ;
- Mettre en place un **guichet d'accueil des primo-arrivants** et organiser des parcours de citoyenneté individuels en priorité pour les primo-arrivants basés sur l'apprentissage d'une des langues nationales, des modules de citoyenneté, la vérification des compétences professionnelles, l'orientation et l'insertion socioprofessionnelle ;
- Rendre **transparents les critères d'attribution des logements publics** (communaux et sociaux), des emplois dans l'administration communale, des places dans les crèches et dans les homes ainsi que veiller à leur application ;
- Veiller à l'**équilibre financier** de la commune afin de garantir, à brève échéance, le retour à l'autonomie de la gestion communale ;
- Encourager la **citoyenneté et la démocratie participative**, notamment en matière de projets d'aménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie des citoyens, permettant aux citoyens de participer à la décision politique ;
- Renforcer la **transparence** par rapport aux décisions du Collège, les ordres du jour des conseils communaux, le budget communal ; rendre accessibles les comptes-rendus endéans le mois sur le site de la commune ; veiller à une présentation régulière du **bilan de majorité** ;
- Consacrer une **transparence totale dans l'attribution des subsides** communaux aux associations ; **soutenir le tissu associatif et renforcer la cohésion sociale** ;
- Créer **une lettre électronique communale** à destination des citoyens afin de les informer des ordres de jour et comptes-rendus des conseils communaux, des travaux prévus, enquêtes publiques, réunions de concertation, chantiers et travaux concernant leur quartier, leur commune ;
- Elargir le **droit d'interpellation au Conseil communal pour les associations** également.

2. Renforcer la sécurité, la propreté et la lutte contre les incivilités

- **Augmenter** les patrouilles pédestres, canines et cyclistes ;
- Placer des **caméras de surveillance** dans des lieux à risque et ce dans le respect de la vie privée ;
- Développer des **antennes de police décentralisées** où un accueil de qualité sera réservé aux victimes ; réduire le **délai d'intervention** ;
- Veiller à ce que la police dispose de structures d'accueil avec du **personnel formé** à la problématique des violences faites aux femmes ;
- Soutenir l'installation d'un système de **télé-police pour les professions** à risque (commerçants, médecins, pharmaciens etc.) ;
- Organiser des **rencontres trimestrielles police-citoyens-membres du conseil communal** ;
- Améliorer **l'éclairage public** pour renforcer la convivialité et le sentiment de sécurité ;
- Mettre en place une politique ferme de **lutte contre la malpropreté** (renforcer les équipes de propreté aux abords des écoles, des commerces et lieux publics, augmenter le nombre de poubelles dans les rues et les parcs, organiser des campagnes de sensibilisation, permettre la médiation, recourir aux amendes administratives ;
- Mettre en place des **urinoirs, toilettes et fontaines publics d'eau potable** et les maintenir propres ;
- **Prévenir les incivilités** en revalorisant et professionnalisant les agents de prévention, en recrutant et formant des agents constatateurs autorisés à dresser des procès-verbaux pour incivilités.

3. Assurer une place d'accueil, un enseignement et un accompagnement de qualité pour chaque enfant

- Intensifier la **création des milieux d'accueil** communaux à prix démocratiques et encourager les initiatives privées avec **horaires flexibles** (crèches de nuit, de week-end) ;
- Créer de **nouvelles classes** dans l'enseignement communal ;
- Favoriser l'**apprentissage des langues**, évaluer le projet d'école en immersion et favoriser l'extension si l'évaluation est positive ;
- Intensifier la **lutte contre l'échec et le décrochage scolaire** (remédiation, écoles de devoirs, formation de base pour les bénévoles) ;
- **Ouvrir les écoles** en-dehors des horaires scolaires pour permettre aux éducateurs et acteurs culturels d'avoir un accès aux infrastructures tout en veillant à assurer la sécurité et la surveillance ;
- Encourager les **projets d'inclusion des enfants en situation de handicap** dans les écoles et crèches communales ;
- Mettre en place **des classes « parents »** pour leur proposer des formations en lien avec le programme scolaire ;
- Inciter les enseignants à suivre des **formations liées à la diversité**.

4. Favoriser l'emploi et l'économie locale

- A côté des Bourses de l'Emploi, création de **Bourses du job étudiant** local et de **stages** en entreprise afin de permettre aux jeunes de multiplier les expériences de travail et aux entreprises de s'impliquer socialement dans la commune en offrant des stages rémunérés ou non ;
- Lutter de manière efficace contre toutes les **discriminations à l'embauche** en détectant les problèmes, en conseillant les victimes et en sensibilisant les employeurs concernés ;
- Mettre en place un « **plan diversité** » dans l'Administration communale. En effet, les emplois au sein de l'administration communale doivent refléter la diversité à tous les niveaux ;
- Organiser des campagnes d'information et de **promotion des métiers en pénurie** ;
- Protéger les **petits commerces** et promouvoir l'économie locale ;
- Entreprendre un **plan de rénovation et d'embellissement** des artères commerciales comme la chaussée de Waterloo et la chaussée d'Alseberg, etc.

5. Augmenter et diversifier l'offre de logement

- Développer des programmes de **logements alternatifs** (intergénérationnels, kangourou, communautaires et appartements supervisés, ...) ;
- **Redynamiser l'AIS** (agence immobilière sociale) et encourager les propriétaires à passer par les agences immobilières sociales pour la gestion de leurs biens ;
- Veiller, dans les nouveaux projets de construction, à réserver des logements **de transit** pour femmes victimes de violences et **inclusif** pour personnes en situation de handicap ;
- Lutter contre les logements **insalubres**, les **marchands de sommeil** ;
- Soutenir la **création de kots** étudiants ;
- Combattre **l'inoccupation prolongée d'immeubles** par l'application de règlements-taxes communaux ;
- Créer un **guichet unique logement** pour permettre aux citoyens de se renseigner sur l'offre de logements ; fixer un cadastre des logements communaux et déterminer un classement clair et transparent.

6. **Garantir la dignité des seniors, défendre les droits des personnes en situation de handicap**

- Réaliser un **audit des besoins** en matière d'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- Favoriser le **maintien à domicile** en améliorant l'offre de services d'aide à domicile, de soutien aux seniors pour l'adaptation de leur logement en vue de travaux maintenant leur autonomie ;
- Veiller à ce que tous les seniors de la commune soient dûment informés de tous les services qui leur sont destinés. Par exemple, en instaurant **un numéro vert** à leur intention, en organisant régulièrement un salon d'information avec les opérateurs locaux qui leur proposent des services ou activités de loisirs ;
- Encourager les **rencontres intergénérationnelles**, les restaurants sociaux, les courses collectives, l'accueil des personnes âgées dans les associations socioculturelles et la vie locale ; lutter contre la **maltraitance des personnes âgées** ;
- Informer, sensibiliser à la prise en compte de la **dimension interculturelle** dans le cadre du vieillissement des personnes ;
- Prendre des mesures poussant à l'**autonomie des personnes en situation de handicap**, notamment en soutenant les initiatives locales de création de logements inclusifs visant à l'apprentissage de l'autonomie par un accompagnement personnalisé par des associations locales ;
- Prévoir dans les logements publics, des logements **adaptés ou adaptables** pour personnes en situation de handicap ;
- Créer ou renforcer des projets **d'inclusion dans les écoles et crèches communales** afin de favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans notre société, permettant du même coup de confronter nos enfants à la différence et à la tolérance ;
- Permettre une **meilleure accessibilité pour les moins valides**. Rassembler et mettre à jour les audits d'accessibilité des bâtiments et espaces publics de la commune, déduire un plan d'aménagement pluriannuel. Prévoir pour tout nouvel aménagement de voiries des infrastructures accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Assurer un **suivi adapté des personnes en situation de handicap** dans la recherche d'un emploi.

7. Organiser la mobilité et le stationnement, gérer l'environnement dans une perspective durable

- Désigner un « **gestionnaire de l'espace public** », médiateur entre les citoyens et les différents intervenants pour coordonner les travaux d'intervention dans l'espace public ;
- **Simplifier le stationnement des riverains** (supprimer la zone orange) ;
- Protéger les **usagers « faibles »** (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, abords des écoles).
- Développer les initiatives locales de **rénovation** et d'**embellissement** des lieux publics (expositions d'œuvres d'art temporaires ou permanentes d'artistes saint-gillois) **mais aussi privés** (embellissement de façades) ;
- Mettre en place des **incitants pour des investissements économiseurs d'énergie** ;
- Ouvrir une **déchetterie** et créer des lieux de compostage collectifs ;
- Introduire des **poubelles de tri sélectif** sur la voirie, privilégier les bulles à verre enfouies sous terre.

8. Favoriser la pratique du sport, favoriser l'accès à la culture et soutenir les artistes locaux

- **Instaurer la gratuité d'accès** aux salles publiques sportives pour les équipes jeunes de moins de 18 ans ;
- Organiser des activités sportives à l'attention des seniors, des femmes, des personnes en situation de handicap ;
- Inviter les écoles à mettre à disposition leurs **infrastructures sportives** en dehors des périodes scolaires ;
- Soutenir l'octroi de **chèques sport et culture** en faveur des populations socialement défavorisées ;
- Augmenter le nombre de plaines de jeux et d'équipements sportifs de proximité ;
- Permettre aux Saint-Gillois de jouir des **infrastructures sportives** dont la commune est propriétaire, qui sont délocalisées à Lennik (complexe sportif avec plusieurs terrains de football, terrain de tennis, plaine de jeux, ...) ou à Uccle (terrain de football), qui sont méconnues et peu ou pas utilisées par les Saint-Gillois. Organiser **déplacement** et encourager la compétition parascolaire et interscolaire ;
- Organiser un concours **Total Respect** (tremplin artistique en direction de la jeunesse) ;
- Augmenter le nombre de locaux pour la vie associative par l'ouverture des écoles en soirées ;
- Accueillir dans les parcours d'artistes un volet « **les jeunes s'emmêlent les pinceaux** » ;
- Mettre sur pied un « **système de bibliothèque à domicile** » à destination des personnes âgées ou à mobilité réduite ;
- Augmenter le nombre de locaux pour la vie associative, culturelle et sportive en ouvrant les écoles en soirées et le week-end ;
- Permettre l'expression de toutes les **formes artistiques de créations** (arts de la rue, arts urbains, etc.), soutenir et promouvoir les artistes et artisans locaux.

- Créer un **Conseil culturel et un comité de coordination** réunissant les services de la commune à vocation culturelle et éducative, les artistes, etc.

9. Promouvoir une politique transversale d'égalité hommes/femmes

- Augmenter les logements **d'urgence et de transit** ;
- Intensifier la **lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales**, les conduites sexistes et les incivilités (injures, insultes) ;
- Disposer d'un personnel formé à ces problématiques au sein de la police ;
- Lutter contre toute forme de **proxénétisme** ;
- Rendre concrètement les espaces publics saint-gillois **moins inégalitaires** dans leur accès, leur aménagement, leur perception, exploiter l'expertise des associations et leurs expériences ;
- Créer un **Conseil consultatif pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes**, chargé d'initiatives ou à la demande du Conseil communal ou du Collège, d'émettre des avis, de faire des propositions et recommandations sur lesquelles les autorités communales peuvent s'appuyer ;
- Porter une attention particulière aux **femmes migrantes** en veillant à développer des projets d'insertion sociale, de création de liens sociaux et d'accompagnement ;
- Veiller à élaborer un **budget communal sensible au genre** et analyser les politiques en fonction de leur impact sur le genre en terme de discriminations ;
- Sensibiliser en milieu scolaire sur le **Respect mutuel**.

10. Défendre Bruxelles et respecter nos engagements

- Garantir **l'égalité de traitement de tous** les citoyens, quelles que soient leurs appartenances culturelle, ethnique et philosophique ;
- **Défendre Bruxelles comme Région à part entière** et collaborer avec les autorités régionales bruxelloises lorsqu'elles poursuivent cet objectif ;
- Refuser toute cogestion de la Région bruxelloise et des communes et toute intervention de la Région flamande ou de la Communauté flamande en dehors de leurs compétences ;
- Défendre les droits des Francophones dans l'Etat fédéral dans le respect de la démocratie, de la solidarité intra-fédérale, la protection et le **respect des droits des minorités**.
- Lutter contre toutes les **dérives extrémistes**, les **replis nationalistes** et contre toutes les formes d'**exclusion**, de **discrimination** et d'**injustices** ;
- Tenir nos engagements et respecter la parole donnée à l'électeur. **Depuis 50 ans, les FDF tiennent parole jour après jour**. Les Fédéralistes démocrates francophones sont déterminés à respecter la parole donnée à l'électeur et à poursuivre leurs engagements pour vous permettre d'améliorer sensiblement votre qualité de vie.